



**DECISION N° 130- -9 MPMBPE/DGD DU 10 OCT. 2019**

Portant création, attributions et composition de Groupes d'Appui  
aux Activités des Services Opérationnels de la Direction  
Générale des Douanes.

### LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu la Loi n° 64-291 du 1<sup>er</sup> août 1964 portant Code des Douanes ;
- Vu le Décret n° 2016-869 du 03 novembre 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2018-617 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2018-618 du 10 juillet 2018 portant nomination des membres du Gouvernement tel que modifié par le décret n° 2019-726 du 04 septembre 2019 ;
- Vu le Décret n° 2017-45 du 25 janvier 2017 portant attribution des membres du Gouvernement tel que modifié par le Décret 2017-596 du 27 septembre 2017 ;
- Vu le Décret n° 2017-265 du 03 mai 2017 portant nomination du Colonel DA Pierre Alphonse en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- Vu le Décret n° 2017-297 du 12 mai 2017 portant promotion au grade de Colonel Major des Douanes, le Colonel DA Pierre Alphonse des Douanes ;
- Vu l'Arrêté n° 360 du 29 mai 2017 portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;

Considérant les nécessités du service ;

**DECIDE**

**Article 1er** : Il est créé, au sein de la Direction Générale des Douanes, des groupes d'appui aux activités des services opérationnels au titre de la période d'octobre à décembre 2019.

**Article 2** : Les groupes d'appui sont chargés d'apporter une assistance aux services dans le cadre des opérations de dédouanement des marchandises, de recouvrement des recettes et de la lutte contre la fraude.

Les groupes d'appui se déclinent comme suit :

- **Groupe 1** : Appui aux activités liées à la gestion et à la sécurisation des opérations de transit par voie ferroviaire.
- **Groupe 2** : Appui aux activités liées à la délivrance et à l'apurement des RFCV, AV et FDI.
- **Groupe 3** : Appui aux activités liées au suivi des régimes suspensifs et des exonérations ;
- **Groupe 4** : Appui aux activités liées au contrôle des déclarations en détail du circuit vert (BAE Automatique);
- **Groupe 5** : Appui aux activités liées à la surveillance dans les ports et aéroports.

**Article 3** : Les groupes d'appui se composent ainsi qu'il suit :

**Groupe 1** :

- **Colonel BAHIN Lejeune**, Conseiller Technique du Directeur Général des Douanes (**Président**) ;
- **Colonel SANGARE Souleymane**, Conseiller Technique du Directeur Général des Douanes.

**Groupe 2** : Appui à l'activité liée, à la délivrance et à l'apurement du RFCV

- **Colonel N'DRI Jacques**, Conseiller Technique du Directeur Général des Douanes (**Président**) ;
- **Monsieur SORO Oumar**, Inspecteur Principal à l'Inspection Générale des Douanes.

**Groupe 3** :

- **Monsieur THIA Laby Dominique**, Conseiller Technique du Directeur Général des Douanes (**Président**) ;
- **Colonel YAO Koffi**, Inspecteur des Services à l'Inspection Générale des Douanes.



#### Groupe 4 :

- Colonel KOUASSI Haccandy Clémentine, Conseiller Spécial du Directeur Général des Douanes (**Présidente**) ;
- Capitaine ACHI Brou, Commandant de l'UMIR.

#### Groupe 5 :

- Colonel SALAH Chérif Habib Ben, Conseiller Spécial du Directeur Général des Douanes (**Président**) ;
- Colonel COULIBALY Fatogoma, Commandant du GIRA.

**Article 5 :** Les Groupes d'appui se réunissent sur convocation de leurs Présidents, autant que de besoin.

**Article 6 :** Chaque Groupe d'appui rend compte de sa mission à l'occasion des réunions du Comité de Direction.

**Article 7 :** Il est loisible aux Groupes d'appui de faire appel à toute expertise dans le cadre de leurs activités.

**Article 8 :** Les Présidents des Groupes d'appui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature.

#### **Ampliations :**

- MPMBPE/Cab
- OCOD
- CGECI
- FNISCI
- UGECI
- PAA
- PASP
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre de Cce & d'Industrie Française en CI
- Chbre de Cce & d'Industrie Européenne en CI
- Chbre de Cce & d'Industrie Libanaise en CI
- Synd. Des Trans. s/c BOLLORE
- Synd Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douane

LE DIRECTEUR GENERAL



Général DA Pierre A.  
Ordre National

